



Université Populaire Quart Monde Grand Sud Ouest

30 novembre 2013 à Bordeaux

Nous nous sommes retrouvés à 89 personnes de la région Grand Sud Ouest, dans la maison de quartier de Bacalan. Parmi nous, 35 viennent pour la première fois : nous accueillons en particulier Géraldine, Jacques et Philippe de PAU, qui envisagent de commencer un groupe de préparation dans leur ville. Les groupes de Villeneuve sur Lot, Toulouse, Tarbes, Rochefort-Niort, Libourne, Bordeaux, Bayonne et Aveyron sont bien au rendez-vous.

Nous avons le matin échangé quelques nouvelles, entre autres sur les démarches que certains ont pu faire après l'Université Populaire sur l'accès aux soins.

Nous avons aussi partagé des nouvelles des Philippines, suite au passage du typhon. Nous avons écrit une carte pour les amis d'ATD Quart Monde qui sont là-bas.

SE RENCONTRER ENTRE ELUS ET CITOYENS

Véronique FAYET était notre invitée. Elle est adjointe au maire de BORDEAUX.



L'équipe municipale dépend de la taille de la ville, à BORDEAUX il y a 60 élus.

Le maire choisit des adjoints sur différents thèmes : logement et urbanisme, jeunesse et sports, culture, écoles, petite enfance, personnes âgées, finances...

Véronique Fayet est en charge de la solidarité. Elle travaille avec des conseillers municipaux délégués, plus spécialisés : CCAS, seniors, économie solidaire, santé.

Pratiquement dans toutes les grandes villes, le maire choisit aussi des adjoints de quartier. Ils sont responsables d'un territoire et donc, normalement, ils sont plus proches des habitants.

Les Compétences de la mairie

Frédéric présente l'affiche réalisée par un des deux groupes de Bordeaux : état civil (naissances, mariages, décès) ; administration communale ; logement, organisation des élections ; budget ; permis de construire ; école maternelle et primaire ; crèches ; cantine ; voirie ; installations sportives ; culture ; police municipale.

Des participants complètent : liens avec les associations, activités périscolaires, solidarité, environnement, assainissement, parcs et jardins...

Véronique Fayet explique que souvent les communes sont regroupées en « intercommunalité » : une communauté de communes, une agglomération, ou une communauté urbaine selon les endroits. Souvent les communes se regroupent pour le logement ou la voirie, la question de l'eau et l'assainissement, tout ce qui est des grands équipements.

Les élus peuvent-ils entendre et comprendre les citoyens ?



Le deuxième groupe de Bordeaux montre dans un sketch les relations qu'on peut avoir avec un élu quand on doit lui faire une demande pour soi ou pour sa famille.

Une femme veut faire comprendre à son élue qu'elle ne peut plus vivre dans son logement qui est insalubre. Comme l'élue n'a pas l'air de comprendre, elle lui propose « Venez vivre chez moi, vous allez voir comment cela se passe et peut être que vous allez comprendre ! »

Parfois, il faut très longtemps avant d'avoir un rendez-vous, même quand c'est urgent.

Un participant réagit « C'est pas faute de les avoir les rendez-vous, on les a les rendez-vous. Ce qu'il y a, c'est qu'on tombe sur des conseillers municipaux qui en ont rien à faire... parce que, pour moi, les politiciens ne valent rien ! »

Sandy explique : « En fait, dans le groupe, on a suggéré que dans la relation entre le maire et le citoyen, le maire a tendance à pas trop écouter le citoyen et pour faire comprendre aux élus, on leur dit : vivez ce qu'on vit et vous comprendrez ce qu'on vit. »

Rosette intervient : « Ce que je comprends pas, c'est pourquoi il y a des démolitions. Et s'il y a des démolitions, au moins de reconstruire. Et surtout de ne pas démolir s'il y a des locataires qui vivent dans les appartements parce que croyez-moi, ça a été l'enfer pour nous les locataires. En plus c'était l'époque où il y avait eu la canicule. »

Véronique Fayet : « Si on veut progresser dans la connaissance et la compréhension mutuelle, il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac. Ça sert à rien de dire : « Les politiciens, ils sont tous pourris. » c'est comme si je disais : « Vous tous, là, vous y comprenez rien. » ... ça fait pas avancer. Donc il faut, je crois, et moi je peux en témoigner, partir du principe que, au niveau local, les élus sont des gens, pour la plupart, très dévoués. Les élus qui sont dans des petites communes ils doivent faire face à toutes les questions. Ils sont présents le jour, ils sont appelés la nuit aussi. La plupart des élus ont envie de bien faire leur travail. Alors, bien sûr, il y en a qui ne le font pas. Mais partons du principe qu'ils sont de bonne volonté. »

Après, est-ce qu'ils peuvent vivre votre vie ? Moi je vais dire : non. Non, c'est impossible. Je connais le Mouvement depuis assez longtemps, j'essaie de lire, d'écouter, d'entendre, de rencontrer et, même malgré ça, quelque fois, quand j'ai quelqu'un dans mon bureau, je dis : mais c'est inimaginable !

Il faut garder un équilibre entre développer des politiques larges, pour tous, tout en écoutant les personnes.

En écoutant les personnes, on revient aussi à la réalité. L'exemple de la démolition est intéressant. Vu sur le papier, c'était formidable. Et puis dans la réalité, il y a 1 ou 2 ou 3 ou 10 personnes qui sont blessées. Profondément. Et donc, celles-là, il faut aller les écouter.

Il faut continuer à interpellier les élus. Paisiblement, j'allais dire. Et dans le respect. C'est là où vous avez un rôle à jouer pour dire aux élus : « Attention, c'est pas comme sur le papier. »

Bernard intervient : « Je me suis aperçu que chaque fois quand j'avais un RV avec le maire ou un élu avec ma mère, on se comprenait pas. On se comprend pas, on s'écoute pas et, du coup, on se fait violence. Je voudrais savoir si vous avez une formation, les élus, dès le départ, à l'écoute. »

Véronique Fayet est d'accord : la bonne volonté et le dévouement, ça suffit pas. Bien souvent, on ne se comprend pas. « *Moi-même, j'ai été témoin de paroles très dures sur des familles. Il n'y a pas de formation. Quand vous êtes élu, vous apprenez sur le tas, vous vous débrouillez. . (...) Moi j'avais proposé à des élus une co-formation, avec des militants Quart Monde. C'était sur Paris, on était une dizaine d'élus. Ça a été un premier pas. Je crois qu'une des solutions, c'est de multiplier les rencontres, comme celle-ci* ».

Les lieux où peuvent se rencontrer les élus et les citoyens

Sur une affiche, le groupe Rochefort-Niort a indiqué des lieux de rencontre possibles : la fête des voisins, les repas de quartiers, les cérémonies de commémoration, les manifestations, le forum des associations, les lieux des associations caritatives... Il y a aussi des instances qui permettent le dialogue, comme le conseil des sages auquel appartient Bernard de Rochefort.

Parfois aussi on peut « parler » au maire par internet . Mais le problème c'est que tout le monde n'a pas internet. Et puis par internet, ce n'est pas forcément un dialogue très ouvert.



Un participant remarque que quand on veut vraiment rencontrer le maire, il faut prendre rendez-vous et on sera reçu, par lui ou par un conseiller.

Mais est-ce que quand on demande quelque chose à son maire ou à un autre élu, et qu'il l'accorde (de l'argent, un emploi, un logement...) on reste complètement libre ?

Dans une ville, le maire n'oublie pas de dire qu'au moment des élections, il faudra voter comme il faut. Est-ce qu'il n'y a pas un pouvoir aussi qu'on peut prendre en tant qu'élu, quand on accorde quelque chose ?

Véronique Fayet pense que ça peut être vrai dans un village où tout le monde se connaît. Dans une grande ville, elle pense que non.

« *En tout cas, ce qui est sûr, c'est qu'il est très important d'être inscrit sur les listes électorales. C'est très important d'exercer votre droit de vote. Ça oblige à réfléchir comme on fait aujourd'hui : est-ce que mon maire est plutôt un bon maire ou est-ce que je pense qu'il vaudrait mieux changer ? Mais dans l'isoloir vous êtes tout seul, personne ne vous oblige à dire pour qui vous avez voté.* »

Hélène de Rochefort souligne ce point : « *Avant l'élection le maire et son équipe proposent un programme pour la commune par tract, réunion publique et il est très important de le lire.* »

James revient sur la question du vote : « *Au moment du vote, normalement il y a un registre à signer. On m'a laissé entendre que si tu ne votes pas, tu ne pourras pas obtenir une faveur ou un logement, pour ceci ou pour cela...* »

Pour Véronique Fayet, ça fait partie des légendes qu'on raconte. « *C'est vrai que quand il y a 50 personnes qui votent dans un petit village, évidemment on sait qui vote. Après, dans les villes moyennes ou grandes... oui, il y a un registre. Mais on n'a vraiment pas le temps de s'amuser à aller voir qui a voté ou pas voté.* »

Participer à la vie locale

Il y a un autre lieu pour rencontrer les élus : **les conseils municipaux**. Ils sont publiques On ne peut pas intervenir, mais on peut y aller pour voir l'équipe municipale au travail.

Le problème est de savoir les heures, la date.

Des participants disent que sur une grande commune on n'est même pas au courant. « *Normalement, on devrait avoir les journaux municipaux pour être averti. Il y a certains quartiers où on n'a rien. On connaît rien.* »

Véronique Fayet : « *En général dans toutes les communes il y a un journal municipal distribué dans les boîtes aux lettres. Quelquefois la distribution, elle a des trous. Dans ce cas, il faut vraiment aller chercher ce journal à la mairie de quartier, ou à la mairie centrale en disant : dans ma rue on ne l'a pas eu. Si on met sur sa boîte aux lettres un petit papier parce que qu'on ne veut pas de pub, parfois on n'a pas le journal municipal non plus parce que c'est distribué en paquet..* »

Il y a beaucoup de choses dans **le journal municipal**.

« *De plus en plus, il y a des conseils de quartier, des comités de quartiers, des groupes d'habitants, des groupes d'usagers, il y a beaucoup de réunions de concertation. Le maire essaie d'informer, après la difficulté c'est que l'information aille jusqu'à vous.*

Il faut essayer de savoir où et quand ça se passe, et participer soi-même, ou déléguer quelqu'un qui va être un bon porte-parole. Ou y aller ensemble. A deux ou trois, on est plus fort. Même si on n'ose pas parler, en tout cas, on va apprendre des choses. »

Le groupe de Tarbes intervient : ils ont préparé leur programme électoral !



Ils proposent sur leurs pancartes d' avoir **un délégué par quartier**, élu par les habitants du quartier, qui y habite, qui soit à l'écoute et à la rencontre des habitants

Que les délégués se rencontrent entre eux et aillent au Conseil Municipal pour représenter les habitants

Ils proposent aussi que les élus soient élus pour un mandat et qu'il n'y ait pas de cumul entre plusieurs fonctions.

Véronique Fayet dit que dans les grandes villes, il y a un élu par quartier. La proposition qui est faite la est un peu différente : elle part des habitants, ce sont eux qui élisent leur délégué.

Sandy de Bordeaux présente alors son expérience de rencontre et de dialogue avec des élus, dans un **conseil des jeunes** voulu par les élus.

A cette époque là, il a eu l'impression d'être entendu par les élus « *On a fait pas mal de réunions avec les conseillers municipaux de BORDEAUX, même parfois avec le maire, on s'est senti écouté quand on avait fait des propositions .*

*Après, plus tard, j'étais au **groupe Dialogue Citoyen** pendant un an. Ce que j'ai bien aimé dans ces genres de groupes que ce soit conseil des jeunes ou dialogue citoyens, il n'y avait pas que des gens qui vivent la misère ou qui ne vivent pas la misère, on était tous mélangés. On a été très entendus.* »

Mais Sandy interroge : « *J'ai l'impression qu'on est plus entendu en tant que membre d'une association plutôt que citoyen.* » Yvonne s'interrogeait aussi par rapport aux associations. Elle a l'impression que les élus se servent des associations des fois pour calmer les citoyens.

Véronique Fayet pense que **passer par les associations** peut faciliter le dialogue avec les élus. Tout seul, ce n'est pas évident, on peut être amené à parler de sa situation personnelle alors qu'on vient pour un problème collectif.

On peut repérer dans son quartier les associations où on se sent bien. Une association de quartier, une amicale de locataires, n'importe quelle association où on se sent en confiance.

Dans l'association on peut parler et quelqu'un de l'association va aller au conseil de quartier. Il va aller parler en notre nom.

Patrick de Libourne présente la magnifique affiche de son groupe : « Sur ce panneau, nous avons représenté la stèle d'ATD Quart Monde que nous avons la chance d'avoir à Libourne. Autour de la stèle nous avons dessiné une foule où sont mélangés des élus et des citoyens. Au-dessus des élus et des citoyens, nous avons dessiné un arc-en-ciel pour représenter les promesses tenues par les élus comme... le beau temps vient après la pluie. – Rires

Voilà ce qui est écrit dans les bulles : « Combattre pour la dignité » - « Développer la Solidarité » - « Lutter ensemble contre l'assistanat » - « On y croit parce que c'est possible et c'est possible parce qu'on y croit »
Le 17 octobre c'est un rendez-vous, une occasion de rencontre entre les associations, les élus, les citoyens.



Être ensemble avec d'autres pour dialoguer

Au tour du groupe de Villeneuve sur Lot : Solange lit la lettre préparée par le groupe pour demander au maire le maintien de l'épicerie du village, menacée de fermeture :

« Vous avez pu remarquer que notre village se meurt et que la fermeture prochaine de l'unique épicerie, pour cause de loyer trop élevé va précipiter cette mort (...)

Avez-vous songé aux conséquences de cette fermeture ? (...)

Nous ne voulons pas que notre village meure. Nous sommes prêts à nous investir. Mais vous que proposez-vous ? Est-ce que le montant du loyer pour cette épicerie peut être revu à la baisse au regard des conséquences que provoquerait sa disparition ? (...)

Applaudissements.

Véronique Fayet trouve que c'est un bel exemple de mobilisation. C'est **un collectif**. On a parlé de comités, de conseils, d'associations, on peut aussi créer un collectif d'habitants qui, spontanément, se regroupent pour dire « non, c'est pas possible » et peut-être qu'une solution va jaillir.

Claude du groupe de l'Aveyron témoigne alors d'une initiative semblable à Conques, son village : l'école était condamnée à mourir, il n'y avait plus que 7 élèves. Les parents d'élèves se sont levés et ont fait une réunion publique. Il fallait qu'il y ait, au moins 12 élèves pour la rentrée. Claude a écrit un texte dans le petit « Conques-info ». Finalement, les habitants se sont pas mal bougés. Et, pour la rentrée, il y avait 12 élèves ! Claude a aussi soulevé le problème des logements, trop chers pour que des familles puissent venir habiter. Depuis, le collectif a mis en place tout un processus d'inventaire des logements qui sont disponibles. Donc, ça bouge !



Le groupe de Toulouse nous raconte les relations qu'ils entretiennent avec une élue depuis 2008, où ils étaient venus lui demander de faire le 17 octobre sur la place du Capitole. A cette époque, elle connaissait peu ATD Quart Monde. Puis le groupe l'a rencontrée chaque année et la confiance s'est installée.

« Cette adjointe au maire, c'est quelqu'un d'honnête, elle ne fait pas de promesse à la légère. »

« C'est une personne qui est sur le terrain. Elle a vécu pendant des années dans un quartier difficile où elle est en contact avec des gens en grande précarité. »

Cette année, elle a demandé au groupe si ils pourraient aider les élus à comprendre pourquoi des personnes en difficulté n'osent pas demander leurs droits. Parce que la mairie se pose des questions.

Véronique Fayet trouve que ce qui se passe à Toulouse est très intéressant, c'est une rencontre dans la durée. C'est en se voyant régulièrement, qu'on peut se faire confiance, se connaître et après vraiment travailler.

Solange : « Moi je crois que la raison pour laquelle on ne va pas prendre possession de nos droits c'est parce que dans certaines circonstances on se retrouve dans des moments où on n'a plus de droit. » Ses deux enfants sont placés en famille d'accueil. Alors que dans la loi, il est écrit qu'elle a le droit d'être accompagnée aux réunions du service gardien avec une tierce personne, la juge l'a refusé.

Patricia l'encourage à faire appel au Défenseur des Droits.

Cette situation pose question : si la protection de l'enfance n'est pas le pouvoir du maire, est-ce qu'on peut quand même aller le rencontrer (ou un adjoint) pour une question comme celle-là ? Pour faire entendre que la loi n'est pas respectée ?

Véronique Fayet répond que le Conseil Général a quasiment toutes les compétences pour la solidarité (RSA, PMI...). Tout ce qui concerne le placement des enfants, c'est le Conseil Général. Donc le maire ne peut pas grand chose. Après, en tant qu'homme ou femme on peut toujours agir. Il lui est arrivé d'interpeller les services du Conseil Général pour essayer de comprendre. Elle a aussi aidé une jeune femme à trouver une bonne avocate qui a réussi à dénouer la situation et à gagner.

Même si un problème n'est pas directement de la compétence du maire, ne doit-il pas veiller au respect de la loi sur sa commune ? Mais le temps manque pour aller plus loin dans ce débat.

Le groupe de Bayonne présente son parchemin :

Aux URNES Citoyens :

- Voter c'est un droit,
- Exprimez-vous,
- Ne vous rabaissez pas,
- Ne lâchez rien,
- Si on ne vote pas, on ne s'exprime pas « contre »



Véronique Fayet a trouvé nos échanges très riches, parce que les groupes ont beaucoup travaillé en amont. « On a essayé de réfléchir ensemble. J'espère que ça vous aura donné envie de vous inscrire sur les listes électorales et de voter, en vous disant que c'est vraiment un acte citoyen. Et puis surtout que ça vous aura donné envie d'aller à la rencontre de vos élus avec un regard de confiance en vous disant : bon eh bien on va peut-être pouvoir établir une relation de confiance et donc construire des choses ensemble.

J'espère que l'université populaire vous donnera la force de faire ça en groupe parce que, c'est sûr, ça va changer les choses après dans la vie du quartier, de vos voisins, des familles pour qui vous menez ce combat. »



Merci à Françoise et toute l'équipe de Bordeaux qui a organisé notre accueil !

**Prochaine Université Populaire :
fin du 1er semestre 2014.**

D'ici là, nous ferons un bilan avec tous les groupes.

